



La Ville de Limoges cède

1 rue du Maréchal Joffre
Un appartement de type T3
Secteur Ouest, quartier du Val de l'Aurence

DESCRIPTIF

Dans copropriété calme composée de 100 logements, située sur le secteur ouest de Limoges, entourée de nombreux espaces verts et, à proximité de toutes commodités (centre commercial, école, collège André Maurois, transports en commun, bibliothèque municipale de Corgnac, centre culturel Jean le Bail, le campus universitaire de la Borie...), la Ville de Limoges cède un appartement de type 3 au 4ème étage d'une superficie de 61 m² composé :

- d'un séjour avec balcon,
- de deux chambres
- d'une cuisine avec un cellier attenant,
- d'une salle de bain.
- d'un WC séparé
- nombreux placards

Cave et place de stationnement privatif.

Prix : 32 600 €, frais de notaire en sus.

Tarifification spécifique réservée aux primo-accédants : 28 900 € .

Informations Loi ALUR : Copropriété composée de 317 lots.

Charges courantes relatives aux lots vendus (comprenant notamment eau chaude sanitaire, eau froide, chauffage, entretien des communs, etc...): 163 € par mois.

Taxe foncière : 718 € environ par an environ.

RENSEIGNEMENTS

Ville de Limoges, Direction de l'Action foncière et immobilière
Hôtel de Ville, 9, place Léon Bétoulle, BP 3120, 87031 Limoges cedex 1
www.ville-limoges.fr

Accueil du public : du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 17 heures.

Contact : S.JARRY et N.KHORCHID : 05 55 45 61 71/ C.DUPUY : 05 55 45 61 38
ou dafi@ville-limoges.fr